

*Homélie de la profession de foi. Dimanche 19 mai 2024*

Vous faites profession de foi le jour de Pentecôte. C'est important de comprendre pourquoi. Les disciples de Jésus ont fait l'expérience, par de multiples contacts, que Jésus est ressuscité. Ils l'ont véritablement rencontré. Il leur a parlé et ils lui ont parlé. Leur première réaction, par-delà la surprise et les doutes, a été la joie. Ils avaient vécu l'horreur : l'arrestation, la condamnation et la crucifixion de Jésus. Jésus était mort et il avait été mis au tombeau. Tout semblait fini de la formidable aventure commencée sur les bords du lac de Galilée. Après un tel échec, que pouvait-il rester des miracles et de l'enseignement de Jésus ? De ses paraboles, de la proclamation des béatitudes, de la transmission du *Notre Père* ? Ce n'était plus que des souvenirs, qui, à cause de la condamnation et de la mort de Jésus, avaient désormais un goût amer. Car ils avaient tout quitté pour le suivre. Mais voilà que Jésus était vivant ! Il avait vaincu la mort et Dieu l'a exalté dans la gloire, à « sa droite » selon l'expression biblique. Et cette victoire de Jésus était leur victoire, car si Jésus ressuscite il redonne vie à ceux qui sont morts. Aux disciples, il a redonné vie à la foi qui leur avait été donnée de le suivre. Et cette foi est, en ces jours, bien plus forte.

Pendant tout un temps, l'annonce de la résurrection de Jésus a circulé dans le cercle des disciples. On le voit avec Marie de Magdala, Thomas et les pèlerins d'Emmaüs. Tous, les disciples, se disent les uns aux autres ce qu'ils ont vécu de Jésus ressuscité, car leur expérience de la résurrection a sa diversité. Chacun a vécu quelque chose de particulier et il le communique. Cela produit une très grande joie et, on le sait, la joie est communicative, elle se répand car elle se transmet. Et cela devient une expérience collective, un seul Alléluia chanté par tous.

C'est dans ce contexte de joie communautaire que se produit un événement nouveau : le don de l'Esprit Saint. Jésus l'avait annoncé, il l'avait promis : « une force viendra d'en haut sur vous ! » Et voilà que, cinquante jours après Pâques, au jour de Pentecôte, ils sont réunis dans la maison où ils ont leur habitude. Leur joie est une prière, mais soudain la maison est secouée par un grand vent et, symboliquement, chacun reçoit, au-dessus de sa tête, une flamme. C'est le signe que l'Esprit Saint est un feu qui leur est donné. Et alors ils sortent de la maison !

Pour Pentecôte, comme pour Pâques, qui sont des fêtes de pèlerinage, beaucoup de Juifs se rassemblent à Jérusalem. Ils viennent de toutes les nations. Luc nous donne une liste : Parthes, Médés, Elamites, Crétois, Arabes ... Au bruit produit par le vent, beaucoup de gens se sont agglutinés devant la maison et quand les disciples sortent, ils parlent et chacun comprend ce qui lui est dit malgré la diversité des langues.

Les disciples proclament « les merveilles de Dieu ». Ils en sont tout remplis et ils les proclament dans l'enthousiasme du don de l'Esprit Saint. Mais, Pierre prend la parole et s'adresse à la foule.

D'abord il rétorque à ceux qui se moquent en disant : « ils sont pleins de vin doux ». Non, dit Pierre, ils sont pleins de l'Esprit Saint ! Et il annonce la résurrection de Jésus. Il leur rappelle les merveilles qu'il a accomplies parmi eux et comment ils l'ont condamné et conduit à Pilate, qui l'a fait crucifier. Mais, il ajoute les paroles décisives : Dieu, lui, la ressuscité. Il précise : vous, vous l'avez condamné ignominieusement, mais Dieu, lui, l'a exalté et Jésus est auprès de Dieu, dans la gloire.

Pierre a annoncé, mais il a, aussi, argumenté. Il a cité l'Écriture et c'est ainsi que beaucoup sont touchés par sa parole et ils demandent : « Frère, que faut-il faire ? » Et Pierre répond : « Faites-vous baptiser au nom de Jésus ». Luc précise qu'ils furent, ce jour-là, trois mille à être baptisés. C'est ainsi que j'en viens à votre profession de foi.

Vous allez « professer » la foi. « Professer », cela veut dire que l'on affirme publiquement sa foi. C'est l'inverse de « confesser », qui se dit dans le secret. Vous allez professer votre foi, telle que vous la vivez aujourd'hui, mais votre foi s'insère dans la foi de l'Église, celle qui a été dite au jour de votre baptême. Pour vous baptiser, on ne vous a pas demandé votre avis. C'était une décision de vos parents. Cependant, dans votre baptême, vous n'avez pas été passifs. Vous n'avez pas reçu le baptême comme on inscrit une marque dans de la cire molle ou la pâte à modeler. Vous avez accueilli l'amour de Jésus dans votre cœur. Vous avez été ainsi actifs, acteurs de votre baptême. Car, si le prêtre verse l'eau et dit la parole, c'est Jésus qui, en vérité, baptise, donne son amour. Et cet amour de Jésus a grandi dans votre cœur. Ainsi, aujourd'hui, vous avez la capacité de dire la foi, de la dire devant tous : vous faites « profession de foi ». Deux signes accompagnent cette proclamation : la croix et la lumière. On dit ainsi la mort et la résurrection de Jésus et, comme les disciples, au jour de Pentecôte, vous allez répandre la joie de la résurrection en portant la lumière à tous. Je conclus en vous disant très directement : à toi Rosalie, à toi Fantine, à toi Mélissa, à toi Antony, à toi Marcello, à toi Léona, que cette foi continue à grandir dans ton cœur, qu'elle te fasse du bien tout au long de ta vie et que grâce à elle tu fasses beaucoup de bien autour de toi. Amen.